



Accompagné par  
Jacques Messara

# Traversée du Canal de Panama À bord du Norwegian Encore

**10 au 26 avril 2021**

Accompagné par Jacques Messara

À partir de

**4 459 \$**

par pers. occ. double (cabine inter. IC)

**5 339 \$**

par pers. occ. double (balcon BA)

Inclus un rabais payé comptant de 170\$

**16 nuits | 17 jours**

Criez « Bravo! » pour notre navire le plus innovant et moderne à ce jour, le Norwegian Encore. Vous serez émerveillé par les vues panoramiques sur la mer depuis le salon Horizon à deux étages, réservé exclusivement aux passagers de Le Haven, et depuis le salon d'observation qui comprend un bar à service complet, de la musique en direct et des vues spectaculaires sur deux étages. De plus, le Norwegian Encore offrira une vaste gamme d'options de restauration délicieuses, une variété de bars et de salons, et certains des meilleurs divertissements en mer. Et lorsqu'il sera temps de se détendre, le Norwegian Encore sera prêt avec une large gamme de cabines modernes conçues pour que vous profitiez de vos vacances.

## Itinéraire

10 au 26 avril

DATE	JOUR/PORT D'ESCALE	ARRIVÉE	DÉPART
10 avril	Miami		16 h
11 avril	En mer		
12 avril	En mer		
13 avril	Santa Marta	8 h	17 h
14 avril	Cartagena, Colombia	6 h	14 h
15 avril	Transit Canal du Panama		
16 avril	En mer		
17 avril	Puerto Caldera (Puntarenas)	8 h	17 h
18 avril	En mer		
19 avril	Puerto Quetzal	8 h	17 h
20 avril	En mer		
21 avril	En mer		
22 avril	Puerto Vallarta	7 h	15 h
23 avril	Cabo San Lucas	7 h	15 h
24 avril	En mer		
25 avril	Los Angeles	8 h	
25 avril	Los Angeles	Débarquement et nuit à Los Angeles.	
26 avril	Los Angeles • Montréal	Vol de retour vers Montréal.	

## Le forfait comprend :

- Vol aller-retour en classe économique au départ de Montréal
- Transferts
- Hébergement dans la catégorie de cabine choisie en occ.double (supplément simple en sus)
- 1 nuit post-croisière à Los Angeles
- Services d'un accompagnateur de Club Voyages Agathe Leclerc-Orford-Conseil au départ de Montréal
- Port de bagages (1 par personne)
- Taxes et frais de services
- Frais professionnels de l'agence

## Le forfait ne comprend pas :

- Les assurances voyages (annulation, médicale...)
- Dépenses personnelles, repas et items non mentionnés à l'itinéraire
- Les repas aux restaurants de spécialités
- Les boissons
- Pourboires sur le navire et à l'accompagnateur
- Les excursions
- L'augmentation éventuelle des taxes et/ou du carburant s'il y avait lieu

## CONDITIONS DE RÉSERVATION

Un dépôt de 1 150 \$ par personne + l'assurance au moment de la réservation.

Paiement final dû le 19 novembre 2020

**PASSEPORT OBLIGATOIRE VALIDE au moins 6 mois après la date de retour**

## \*\* EN PRIME\*\*

Selon la catégorie de cabines choisie, profitez entre 2 et 4 choix Affinity tel que forfait boissons, crédit cabine ou sur les excursions et bien plus! \*

\*Pourboires et frais de service non inclus

## CONDITIONS GÉNÉRALES CLUB VOYAGES AGATHE LECLERC - ORFORD - CONSEIL

Il est impératif de lire attentivement les conditions suivantes avant d'effectuer votre réservation. Les clauses contenues dans ces conditions et obligations font partie intégrante du contrat que vous prenez avec Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil au moment de votre réservation. Votre réservation confirme que vous avez pris connaissance de ces conditions et que vous acceptez chacun des termes, incluant la limitation de responsabilité.

### RÉSERVATION ET MODALITÉS DE PAIEMENTS

Chaque réservation doit être accompagnée du dépôt minimum par personne indiqué sur le dépliant + le montant approprié pour l'assurance annulation. Le paiement final doit être versé à la date indiquée sur ce dépliant. Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil se réserve le droit d'annuler toute réservation dont le paiement n'a pas été reçu à cette date. Le montant total est exigé.

### PRIX

Nos tarifs en dollars canadiens sont basés sur le taux de change et sont fixés à la date d'impression de ce dépliant. Nos prix sont donc sujets à changement en considération des augmentations pouvant survenir dans les prix du carburant, de la variation du taux de change ou autres facteurs.

### FRAIS D'ANNULATION

Toute annulation d'une réservation, à la demande d'un voyageur, et ce peu importe le motif invoqué (raisons personnelles, actes de terrorisme, troubles ou craintes de troubles politiques, désastre naturel, etc.), entraînera automatiquement des frais d'annulation. Les frais d'annulation suivants s'appliquent par personne pour toute annulation avant le départ: 142 jours et + avant le jour du départ = le montant du dépôt ; 141 jours et moins du jour du départ = 100% du coût total incluant les taxes et frais de services ; durant le voyage = aucun remboursement.

Dans le cas d'une annulation faites par Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil et/ou le grossiste, le client se verra rembourser le montant total payé à la date de l'annulation. A la demande du client, un autre forfait pourra lui être proposé et le montant versé précédemment pourra être transféré sur son nouveau choix. Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil se dégage ainsi de toute autre responsabilité.

### CHANGEMENT DE RÉSERVATION

Une fois votre réservation confirmée par Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil, toute modification ou correction aux dispositions déjà prises (changement de dates, de destination ou d'épellation de noms), sera sujette à la disponibilité et entraînera des frais.

### ASSURANCES

Il est fortement recommandé de vous assurer contre les risques inhérents aux voyages à l'étranger : frais d'annulation, frais médicaux et d'hospitalisation, pertes ou retards de bagage, etc. Veuillez vous informer auprès de votre agent de voyages qui saura vous conseiller sur les divers types d'assurance voyages.

### DOCUMENTS NÉCESSAIRES

Tous les passagers sans exception doivent s'assurer de détenir un passeport dont la validité répond aux exigences des pays visités. Certains pays exigent que les passeports soient valables au moins 6 mois après la date de retour au Canada. Les voyageurs détenant un passeport autre que canadien peuvent avoir besoin d'autres documents (ex: visa ou certificats de vaccination). Ceux-ci doivent être obtenus par le voyageur avant son départ du Canada. En cas de défaut du voyageur, celui-ci pourra être refusé par le transporteur et/ou les autorités du pays sans qu'il ne puisse prétendre à quelque remboursement que ce soit de la part de Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil ou de ses fournisseurs. Une photocopie du passeport peut être exigée au moment de la réservation.

### VACCINS

Pour toute question relative aux vaccins, veuillez communiquer directement avec la clinique du voyageur de votre région. Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil se dégage de toute responsabilité relative à la prise de vaccins pour les pays visités.

### RESPONSABILITÉS

Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil, l'organisateur et/ou leurs agents, procèdent à toutes les réservations pour le transport, hôtels, restaurants, et autres services et sont sujets aux conditions imposées par les grossistes et/ou les fournisseurs. L'organisateur au seul titre d'agent de voyages ne peut être tenu responsable de la qualité des services offerts dans les hôtels ou à bord des véhicules de transport utilisés ni dans tout autre établissement au cours du voyage. Il ne peut être tenu responsable des frais, dépenses, dommages, contretemps, déceptions, frustrations, anxiétés, souffrances physiques ou morales qui pourraient résulter d'un acte de grève, guerre, température, maladies, quarantaines, retards, correspondances manquées, accidents, blessures, décès, retard pour la livraison de bagages ou tout inconvénient causé pendant le voyage ou tout autre acte qui survient au-delà du contrôle de Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil. Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil se réserve le droit à sa seule discrétion d'annuler ou de modifier le programme en tout ou en partie, à quelque moment que ce soit.

Le passager a la responsabilité d'être suffisamment en santé et autonome pour entreprendre le voyage. Dans le cas où un passager aurait une conduite préjudiciable aux autres voyageurs ou aux fournisseurs de services, le passager pourra être expulsé du groupe et devra assumer seul tous les frais occasionnés par sa conduite, y compris tous les frais supplémentaires que le passager devra déboursier pour son transport, son hébergement et son séjour. En cas d'expulsion d'un passager, Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil ne sera pas responsable envers ce passager d'aucun remboursement et/ou dédommagement, quelle que soit la nature. Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil se réserve le droit de refuser l'inscription d'une personne qui antérieurement aurait nui au bien-être du groupe sur lequel elle a voyagé